



CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 29 JUIN 2023

Liste des délibérations
examinées par le Conseil Municipal

DECISIONS

23-5-1. Prises en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
--	---

AFFAIRES GENERALES

23-5-2. Fixation de la redevance d'occupation du domaine public dans le cadre de l'exploitation d'attractions au sein du Parc Corbière	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
23-5-3. Tarifs pour la régie publicitaire du magazine et du guide municipal	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
23-5-4. Contrat cadre de mandat et de fourniture de prestations de vente aux enchères publiques en ligne avec SAS Agorastore	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
23-5-5. Convention de mise à disposition de personnel à intervenir avec la ville du Mesnil-le-Roi	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
23-5-6. Désignation d'un référent déontologue mutualisé entre la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine et les communes membres, à destination des élus locaux	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>

FINANCES

23-5-7. Limitation de l'exonération de la taxe foncière bâtie en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
--	---

ENFANCE – JEUNESSE – SPORTS

23-5-8. Versement d'une subvention à l'AquaClub Le Pecq-Marly dans le cadre du dispositif « J'apprends à nager »	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
--	---

SERVICES TECHNIQUES

23-5-9. Avenant n°1 au marché d'entretien et travaux neufs d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore (n°2020-011(1))	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
23-5-10. Attribution du marché de travaux relatif au réaménagement du parking aux abords de l'école Saint Dominique Avenue Charles de Gaulle	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
23-5-11. Attribution du marché de travaux d'aménagements urbains, de voiries et travaux d'assainissement liés aux propriétés communales	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
23-5-12. Avenant n° 1 à la Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec Le Port-Marly pour le réaménagement de l'entrée de Ville et du parking public aux abords de l'école Saint Dominique –	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
23-5-13. Avenant N°1 au marché Extension et refonte du dispositif de vidéoprotection, lot N°2 : travaux de voirie pour la création d'un réseau fibre entre les caméras, l'hôtel de ville du Pecq et le CSU de Croissy-sur-Seine	<i>Délibération adoptée à 28 voix pour, 4 voix contre</i>

URBANISME

23-5-14. Dépôt de demande de permis de construire pour la construction d'une maison médicale	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
23-5-15. Convention de cotitularité de permis de construire valant permis de démolir entre la société de développement, d'équipement et de services (SODES), la société investissement hôtellerie (SIH) et la Ville du Pecq	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>

VIE SOCIALE

23-5-16. Convention avec l'Agence interdépartementale de l'Autonomie pour la mise en œuvre du dispositif Yes + 2023 : Financement d'un agent de convivialité	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
--	---

DOCUMENTATION / ARCHIVES

23-5-17. Convention avec le centre interdépartemental de gestion de la grande couronne pour la mise à disposition d'un agent pour des missions de délégué à la protection des données	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
---	---

RELATIONS HUMAINES

23-5-18. Modalités de prise en charge des Congés Bonifiés 2023	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
23-5-19. Tarifs horaires de rémunération des agents non permanents de la piscine municipale	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>

QUESTIONS DIVERSES

Le Pecq, le 29 juin 2023



Le Maire,

Laurence BERNARD

